



# Parcours Valorisation des Nouveaux Patrimoines

La valorisation des patrimoines est une question majeure de notre société. L'objectif premier de cette formation est d'étudier les nouveaux patrimoines culturels apparus au cours des dernières décennies et intégrés aux politiques culturelles. Dans cette formation, les professionnels de la culture assurent plus de 50 % des cours. Dans les cours théoriques et pratiques, sont analysés les nouveaux outils de médiation mis en place, sont confrontés les attentes des publics et le point de vue des institutions. Ce master vise à former des cadres de la valorisation du patrimoine culturel et immatériel capable d'articuler une réflexion théorique et une mise en œuvre pratique.

## Le programme

Des enseignements transversaux théoriques (humanités et culture) et pratiques (montage de projets culturels, projets tuteurés, création et numérique) sont assurés dans le cadre du tronc commun (2 jours/semaine aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> semestres).

Dans le cadre du parcours Valorisation des nouveaux patrimoines, alternent des enseignements théoriques, des rencontres avec des professionnels et des visites *in situ* autour de quelques thématiques : patrimoine culturel au sens traditionnel, industriel et maritime, muséologie et nouveaux patrimoines (artisanal, rural, naturel et immatériel) (3 jours/semaine au 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> semestres).

Cet enseignement est complété par une initiation aux questions juridiques liées au patrimoine, à la rédaction administrative, à l'histoire de l'art et de l'architecture et par un enseignement en langues (2 langues vivantes obligatoires).

Obtenir la certification de guide conférencier est possible à l'issue de la formation, sous réserve de la validation du master.

Un temps d'insertion professionnelle significatif sous la forme de stages d'au moins 3 mois (en M1 et M2) couronne chaque année.

Semestre 1 de M1 :	Humanités et culture; étude du patrimoine traditionnel (conservation, restauration); patrimoine industriel; droit; montage de projets; numérique; langues vivantes.
Semestre 2 de M1 :	Stage de 3 mois minimum.
Semestre 3 de M2 :	Histoire culturelle; projets tuteurés; management de la culture; numérique, muséologie; patrimoine culturel immatériel, naturel, maritime, archéologique; langues vivantes, certification de guide-conférencier.
Semestre 4 de M2 :	Stage de 3 à 6 mois.

## Les débouchés

### Les métiers :

- Attaché de conservation du patrimoine
- Attaché du patrimoine
- Chargé de mission patrimonial
- Responsable de musée d'entreprises
- Responsable des visites touristiques
- Chargé de montage de projets

### Les secteurs d'activités :

- Musées, les écomusées, les espaces de découverte
- Services culturels des communautés de communes, des villes, des communautés d'agglomération, des communautés métropolitaines, des conseils généraux, des conseils régionaux
- Villes ou les pays d'art et histoire
- Grandes associations à vocation patrimoniale
- Parcs naturels régionaux
- Entreprises
- Tourisme vert
- Tourisme du littoral



# Les compétences visées

- Développer une approche interdisciplinaire de la réflexion sur l'action culturelle
- Acquérir une solide réflexion intellectuelle sur tous les types de patrimoines (matériels ou immatériel)
- Etre en capacité de valoriser tout patrimoine
- Avoir une excellente maîtrise de toutes les instances institutionnelles et des règles juridiques qui régissent le patrimoine
- Savoir monter un projet, tant techniquement que financièrement
- Avoir une bonne aisance dans les logiciels les plus utilisés aujourd'hui dans la médiation patrimoniale
- Avoir une réflexion approfondie sur les attentes différentes des publics
- Développer une expertise quant à l'action patrimoniale auprès des collectivités locales, des associations et structures culturelles
- Développer une réelle qualité de l'expression orale et écrite en français et dans des langues étrangères

## Les + de la formation

- La possibilité de transformer un savoir théorique en une activité pratique immédiatement professionnalisante
- Un accompagnement personnalisé dans un groupe de taille restreinte
- Se former aux techniques de la médiation culturelle et la possibilité d'obtenir la certification de guide-conférencier
- Une grande ouverture aux humanités numériques
- L'implication des professionnels dans le master
- Deux stages dans les institutions culturelles, en milieu associatif, ou en entreprise.

## Qui peut candidater ?

- Il s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence en :
  - histoire,
  - histoire de l'art,
  - archéologie,
  - géographie,
  - langues ou lettres
- Il s'adresse aux étudiants passionnés par les nouveaux patrimoines et de préférence ayant fait un stage dans le domaine patrimonial.
- Le dossier devra comporter :
  - un CV
  - une lettre de motivation détaillée
  - les relevés de notes de l'enseignement supérieur (TOUS les relevés de tous les semestres validés ou non avec cachet et signature de l'Université).

## Chiffres clés



**115**  
Capacité  
d'accueil  
de la Mention



**20**  
Capacité  
d'accueil du  
Parcours



## En savoir plus

<https://histoire.univ-nantes.fr/master-ccs-parcours-valorisation-des-nouveaux-patrimoines-vnp>

- **Responsable de la mention :**  
Emmanuelle BOUSQUET  
emmanuelle.bousquet@univ-nantes.fr
- **Responsable du parcours :**  
Hélène ROUSTEAU-CHAMBON  
helene.rousteau-chambon@univ-nantes.fr
- **Secrétariat pédagogique :**  
Aurélie CARDOU  
aurelie.cardou@univ-nantes.fr  
02 53 52 25 70

## Candidatez

[www.univ-nantes.fr/candidature-master](http://www.univ-nantes.fr/candidature-master)

**UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie**  
Bâtiment central Tertre,  
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227  
44312 Nantes Cedex 3  
<https://histoire.univ-nantes.fr/>

